

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET : **21310364100014**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de L'UNION**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2016

Code INSEE 31364	COMMUNE MONTBERON BUDGET COMMUNAL	BP 2016
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 887
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	16
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 292 042,00	1 613 605,00	445,07	715,69

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	737,92	738,00
2	Produit des impositions directes/population	321,34	357,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	736,40	893,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	314,72	399,00
5	Encours de dette/population	403,89	710,00
6	DGF/population	149,29	177,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,86%	47,02%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	105,85%	90,71%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	42,74%	44,68%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	54,85%	79,51%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6262

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2015 après le vote du compte administratif 2015.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 697 115,69	2 132 556,15
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 564 559,54
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 697 115,69	2 697 115,69

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 035 207,94	888 797,77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 146 410,17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 035 207,94	1 035 207,94
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 732 323,63	3 732 323,63

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	518 478,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 098 900,00	0,00	1 126 026,00	1 126 026,00	1 126 026,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	489 809,00	0,00	455 438,00	455 438,00	455 438,00
Total des dépenses de gestion courante		2 107 187,00	0,00	2 091 464,00	2 091 464,00	2 091 464,00
66	Charges financières	43 000,00	0,00	38 900,00	38 900,00	38 900,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 150 187,00	0,00	2 130 364,00	2 130 364,00	2 130 364,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	231 464,49		530 185,69	530 185,69	530 185,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	45 098,68		36 566,00	36 566,00	36 566,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		276 563,17		566 751,69	566 751,69	566 751,69
TOTAL		2 426 750,17	0,00	2 697 115,69	2 697 115,69	2 697 115,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 697 115,69

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	200 300,00	0,00	209 815,00	209 815,00	209 815,00
73	Impôts et taxes	1 080 871,00	0,00	1 106 470,00	1 106 470,00	1 106 470,00
74	Dotations, subventions et participations	761 811,42	0,00	800 350,38	800 350,38	800 350,38
75	Autres produits de gestion courante	3 980,00	0,00	5 361,00	5 361,00	5 361,00
Total des recettes de gestion courante		2 061 962,42	0,00	2 125 996,38	2 125 996,38	2 125 996,38
76	Produits financiers	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 061 982,42	0,00	2 125 996,38	2 125 996,38	2 125 996,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 559,77		6 559,77	6 559,77	6 559,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 559,77		6 559,77	6 559,77	6 559,77
TOTAL		2 068 542,19	0,00	2 132 556,15	2 132 556,15	2 132 556,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 564 559,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 697 115,69

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

560 191,92

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	731 000,00	0,00	832 597,00	832 597,00	832 597,00
	Total des dépenses d'équipement	731 000,00	0,00	832 597,00	832 597,00	832 597,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 184,00	0,00	120 051,17	120 051,17	120 051,17
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	108 184,00	0,00	120 051,17	120 051,17	120 051,17
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	839 184,00	0,00	1 028 648,17	1 028 648,17	1 028 648,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 559,77		6 559,77	6 559,77	6 559,77
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 559,77		6 559,77	6 559,77	6 559,77
	TOTAL	845 743,77	0,00	1 035 207,94	1 035 207,94	1 035 207,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 035 207,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 870,08	0,00	42 414,44	42 414,44	42 414,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	185 766,25	0,00	135 611,64	135 611,64	135 611,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	196 636,33	0,00	178 026,08	178 026,08	178 026,08
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	59 360,04	0,00	68 020,00	68 020,00	68 020,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	59 360,04	0,00	68 020,00	68 020,00	68 020,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	76 000,00	76 000,00	76 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	255 996,37	0,00	322 046,08	322 046,08	322 046,08
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	231 464,49		530 185,69	530 185,69	530 185,69
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	45 098,68		36 566,00	36 566,00	36 566,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	276 563,17		566 751,69	566 751,69	566 751,69
	TOTAL	532 559,54	0,00	888 797,77	888 797,77	888 797,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

146 410,17

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 035 207,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

560 191,92

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	510 000,00		510 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 126 026,00		1 126 026,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	455 438,00		455 438,00
66	Charges financières	38 900,00	0,00	38 900,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	36 566,00	36 566,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		530 185,69	530 185,69
Dépenses de fonctionnement - Total		2 130 364,00	566 751,69	2 697 115,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 697 115,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 559,77	6 559,77
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	120 051,17	0,00	120 051,17
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	832 597,00		832 597,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	76 000,00	0,00	76 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 028 648,17	6 559,77	1 035 207,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 035 207,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	209 815,00		209 815,00
73	Impôts et taxes	1 106 470,00		1 106 470,00
74	Dotations, subventions et participations	800 350,38		800 350,38
75	Autres produits de gestion courante	5 361,00	0,00	5 361,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	6 559,77	6 559,77
	Recettes de fonctionnement - Total	2 125 996,38	6 559,77	2 132 556,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 564 559,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 697 115,69

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	68 020,00	0,00	68 020,00
13	Subventions d'investissement	42 414,44	0,00	42 414,44
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	135 611,64	0,00	135 611,64
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		36 566,00	36 566,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	76 000,00	0,00	76 000,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		530 185,69	530 185,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	322 046,08	566 751,69	888 797,77

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 146 410,17

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 035 207,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	518 478,00	510 000,00	510 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	70 000,00	66 000,00	66 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	31 000,00	31 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	3 400,00	3 400,00
60622	Carburants	4 500,00	4 400,00	4 400,00
60623	Alimentation	120 000,00	120 000,00	120 000,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 000,00	8 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	7 400,00	5 720,00	5 720,00
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	292,00	280,00	280,00
6135	Locations mobilières	3 300,00	1 200,00	1 200,00
61521	Terrains	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	53 765,00	40 095,00	40 095,00
615231	Entretien et réparations voiries		4 000,00	4 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6161	Assurance multirisques		11 680,00	11 680,00
6182	Documentation générale et technique	428,00	440,00	440,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 192,00	770,00	770,00
6226	Honoraires	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	400,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	22 000,00	22 000,00
6237	Publications	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6257	Réceptions		1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	14 000,00	14 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	15,00	15,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6288	Autres services extérieurs	1 116,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	3 070,00	2 500,00	2 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 098 900,00	1 126 026,00	1 126 026,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	500,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	13 300,00	13 836,00	13 836,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 400,00	3 459,00	3 459,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	12 500,00	12 789,00	12 789,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 000,00	2 075,00	2 075,00
6411	Personnel titulaire	515 500,00	559 464,00	559 464,00
6413	Personnel non titulaire	149 400,00	119 740,00	119 740,00
64162	Emplois d'avenir	69 300,00	74 854,00	74 854,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	123 300,00	121 288,00	121 288,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	153 300,00	166 296,00	166 296,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	13 200,00	12 129,00	12 129,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 170,00	22 200,00	22 200,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	180,00	1 230,00	1 230,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 400,00	6 000,00	6 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	7 200,00	7 916,00	7 916,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6488	Autres charges	250,00	250,00	250,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	489 809,00	455 438,00	455 438,00
6531	Indemnités	64 800,00	62 000,00	62 000,00
6532	Frais de mission	2 100,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	46 899,00	2 700,00	2 700,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 955,00	6 000,00	6 000,00
6536	Frais de représentation du maire		300,00	300,00
6553	Service d'incendie		44 737,00	44 737,00
65548	Autres contributions	280 000,00	250 000,00	250 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 970,00	3 083,00	3 083,00
657361	Caisse des Ecoles	22 598,00	22 401,00	22 401,00
657362	CCAS	8 247,00	6 515,00	6 515,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	56 240,00	57 702,00	57 702,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 107 187,00	2 091 464,00	2 091 464,00
66	Charges financières (b)	43 000,00	38 900,00	38 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	43 000,00	38 600,00	38 600,00
6688	Autres		300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 150 187,00	2 130 364,00	2 130 364,00
023	Virement à la section d'investissement	231 464,49	530 185,69	530 185,69
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	45 098,68	36 566,00	36 566,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	45 098,68	36 566,00	36 566,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		276 563,17	566 751,69	566 751,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		276 563,17	566 751,69	566 751,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 426 750,17	2 697 115,69	2 697 115,69

+

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 697 115,69
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	15 000,00	4 000,00	4 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	15 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 300,00	209 815,00	209 815,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 920,00	4 900,00	4 900,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	760,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	14 000,00	12 000,00	12 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	100 000,00	110 000,00	110 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	4 500,00	4 500,00
70878	par d'autres redevables	2 620,00	2 415,00	2 415,00
73	Impôts et taxes	1 080 871,00	1 106 470,00	1 106 470,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	902 224,00	927 699,00	927 699,00
7321	Attribution de compensation	151 330,00	151 330,00	151 330,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	18 531,00	18 433,00	18 433,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	8 786,00	9 008,00	9 008,00
74	Dotations, subventions et participations	761 811,42	800 350,38	800 350,38
7411	Dotations forfaitaire	293 635,00	254 000,00	254 000,00
74121	Dotations de solidarité rurale	72 410,00	77 000,00	77 000,00
74127	Dotations nationales de péréquation	100 080,00	100 000,00	100 000,00
746	Dotations générales de décentralisation		485,38	485,38
74712	Emplois d'avenir		52 000,00	52 000,00
74718	Autres	66 143,42	25 000,00	25 000,00
7473	Départements	2 395,00	2 000,00	2 000,00
7478	Autres organismes	150 000,00	200 000,00	200 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	50 000,00	60 000,00	60 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	504,00	427,00	427,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	7 714,00	7 112,00	7 112,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	18 930,00	16 945,00	16 945,00
7484	Dotations de recensement		5 381,00	5 381,00
75	Autres produits de gestion courante	3 980,00	5 361,00	5 361,00
752	Revenus des immeubles	2 580,00	2 607,00	2 607,00
758	Produits divers de gestion courante	1 400,00	2 754,00	2 754,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 061 962,42	2 125 996,38	2 125 996,38
76	Produits financiers (b)	20,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	20,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 061 982,42	2 125 996,38	2 125 996,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 559,77	6 559,77	6 559,77
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	6 559,77	6 559,77	6 559,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 559,77	6 559,77	6 559,77
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 068 542,19	2 132 556,15	2 132 556,15

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

564 559,54

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 697 115,69

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	6 568,00	71 271,00	71 271,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	344 000,00	455 155,00	455 155,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	1 050,00	23 520,00	23 520,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	68 000,00	32 137,00	32 137,00
	Opération d'équipement n° 132 (5)		1 900,00	1 900,00
	Opération d'équipement n° 133 (5)	5 596,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	129 160,00	127 740,00	127 740,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)	1 428,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)	599,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)	56 260,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 154 (5)	790,00	8 250,00	8 250,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	4 488,00	4 960,00	4 960,00
	Opération d'équipement n° 159 (5)	9 840,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	12 835,00	27 450,00	27 450,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)	3 425,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	2 000,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 164 (5)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	4 000,00	13 000,00	13 000,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	700,00	37 800,00	37 800,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	1 500,00	1 530,00	1 530,00
	Opération d'équipement n° 172 (5)	36 106,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 174 (5)	2 975,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 175 (5)	4 920,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)	10 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	10 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 178 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 179 (5)	5 260,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)	4 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 181 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 183 (5)		1 884,00	1 884,00
	Total des dépenses d'équipement	731 000,00	832 597,00	832 597,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 184,00	120 051,17	120 051,17
1641	Emprunts en euros	105 000,00	116 867,17	116 867,17
16873	Départements	3 184,00	3 184,00	3 184,00
	Total des dépenses financières	108 184,00	120 051,17	120 051,17
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)		76 000,00	76 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		76 000,00	76 000,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	839 184,00	1 028 648,17	1 028 648,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 559,77	6 559,77	6 559,77
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 559,77	6 559,77	6 559,77
13913	Départements	6 559,77	6 559,77	6 559,77
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2016
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
	<i>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</i>	6 559,77	6 559,77	6 559,77
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	845 743,77	1 035 207,94	1 035 207,94

RESTES A REALISER 2015 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 035 207,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 870,08	42 414,44	42 414,44
1321	Etat et établissements nationaux		37 440,97	37 440,97
1323	Départements	10 870,08	4 973,47	4 973,47
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	185 766,25	135 611,64	135 611,64
1641	Emprunts en euros	185 766,25	135 611,64	135 611,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 636,33	178 026,08	178 026,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	59 360,04	68 020,00	68 020,00
10222	F.C.T.V.A.	31 840,04	38 020,00	38 020,00
10223	T.L.E.	27 520,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement		30 000,00	30 000,00
Total des recettes financières		59 360,04	68 020,00	68 020,00
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)		76 000,00	76 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			76 000,00	76 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		255 996,37	322 046,08	322 046,08
021	Virement de la section de fonctionnement	231 464,49	530 185,69	530 185,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	45 098,68	36 566,00	36 566,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	45 098,68	36 566,00	36 566,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		276 563,17	566 751,69	566 751,69
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		276 563,17	566 751,69	566 751,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		532 559,54	888 797,77	888 797,77

+

RESTES A REALISER 2015 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	146 410,17
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 035 207,94
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		406 362,34	^a 0,00	71 271,00	^b 71 271,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	289 104,98	0,00	71 271,00	71 271,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	128 289,92	0,00	60 680,00	60 680,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	2 144,45	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	3 567,00	3 567,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 109,38	0,00	600,00	600,00	
2184	Mobilier	38 535,92	0,00	4 650,00	4 650,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	17 348,13	0,00	1 774,00	1 774,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-71 271,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121

LIBELLE : EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		49 227,11	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	49 227,11	0,00	10 000,00	10 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	47 281,72	0,00	10 000,00	10 000,00	
2151	Réseaux de voirie	1 945,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-10 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		224 089,18	^a 0,00	455 155,00	^b 455 155,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 510,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 083,18	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	119 964,12	0,00	455 155,00	455 155,00	
21318	Autres bâtiments publics	31 223,08	0,00	453 555,00	453 555,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	47 829,04	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 700,03	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	11 902,97	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	16 309,00	0,00	1 600,00	1 600,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif			-455 155,00			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		526 272,75	^a 0,00	23 520,00	^b 23 520,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	308 649,59	0,00	23 520,00	23 520,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	109 090,53	0,00	23 520,00	23 520,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 197,14	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 825,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	25 656,58	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 768,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	197 768,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 520,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124
LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		494 921,60	^a 0,00	32 137,00	^b 32 137,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	129 139,22	0,00	32 137,00	32 137,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	38 872,43	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 314,88	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	816,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	70 440,63	0,00	28 437,00	28 437,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 140,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	8 189,06	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	366,22	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	3 700,00	3 700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	365 782,38	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	365 782,38	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-32 137,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 132

LIBELLE : MAISON DES JEUNES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		49 109,39	^a 0,00	1 900,00	^b 1 900,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	49 109,39	0,00	1 900,00	1 900,00	
21318	Autres bâtiments publics	18 395,97	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 207,40	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 279,25	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	4 270,95	0,00	1 900,00	1 900,00	
2182	Matériel de transport	11 100,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 387,55	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 258,19	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 210,08	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 900,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		718 229,73	^a 0,00	127 740,00	^b 127 740,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	44 441,22	0,00	1 200,00	1 200,00	
2031	Frais d'études	43 970,33	0,00	1 200,00	1 200,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	300 466,19	0,00	126 540,00	126 540,00	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	16 507,10	0,00	1 500,00	1 500,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	51 274,04	0,00	71 300,00	71 300,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	100 149,34	0,00	53 740,00	53 740,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 259,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	29 453,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-127 740,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 762,55	^a 0,00	8 250,00	^b 8 250,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	8 250,00	8 250,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	8 250,00	8 250,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	17 762,55	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	726,02	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	9 189,89	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 347,47	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 499,17	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-8 250,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		7 661,80	^a 0,00	4 960,00	^b 4 960,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 661,80	0,00	4 960,00	4 960,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	3 157,44	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
2184	Mobilier	1 801,40	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,96	0,00	2 460,00	2 460,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-4 960,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		28 466,73	^a 0,00	27 450,00	^b 27 450,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	28 466,73	0,00	27 450,00	27 450,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 163,56	0,00	7 450,00	7 450,00	
2184	Mobilier	499,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 762,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-27 450,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162

LIBELLE : ILLUMINATIONS NOEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 414,65	^a 0,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	17 414,65	0,00	3 000,00	3 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	17 414,65	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-3 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163

LIBELLE : MATERIEL ANIMATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 004,20	^a 0,00	1 500,00	^b 1 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 004,20	0,00	1 500,00	1 500,00	
2184	Mobilier	1 302,57	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 701,63	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-1 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 164

LIBELLE : MATERIEL CIJ

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 142,02	^a 0,00	1 500,00	^b 1 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 142,02	0,00	1 500,00	1 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	724,98	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	417,04	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 500,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166

LIBELLE : INFORMATIQUE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		17 795,53	^a 0,00	13 000,00	^b 13 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	17 795,53	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 795,53	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-13 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		10 108,98	^a 0,00	37 800,00	^b 37 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 108,98	0,00	37 800,00	37 800,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 228,29	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 880,69	0,00	37 800,00	37 800,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-37 800,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168

LIBELLE : RELIURE REGISTRES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		1 592,41	^a 0,00	1 530,00	^b 1 530,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 592,41	0,00	1 530,00	1 530,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 592,41	0,00	1 530,00	1 530,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 530,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 181
LIBELLE : MATERIEL DE SONORISATION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 183

LIBELLE : DICRIM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	1 884,00	^b 1 884,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 884,00	1 884,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 884,00	1 884,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-1 884,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 746 684,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 746 684,00									
15-MON193147EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/12/2001		01/05/2002	45 734,00	F		4.91	5.00779		T	X	O	A-1
20-MON203714EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	161 950,00	F		4.9	4.9		A	X	O	A-1
21-MON203722EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	15 000,00	F		4.9	4.9		A	X	O	A-1
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	40 000,00	R	PIBOR	3.1459	2.70024		T	X	O	A-1
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	60 000,00	R	PIBOR	3.146	2.66601		T	X	O	A-1
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		A	X	O	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	5.05447		A	X	O	A-1
T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	4.93774		A	X	O	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		A	C	O	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT°	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00	F		4.42	4.422		A	X	O	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	4.09851		A	X	O	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	2.72293		A	X	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					86 798,21									
16871 Etat et établissements nationaux (total)					55 379,00									
9002242	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	09/11/2015		01/12/2016	55 379,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
16873 Départements (total)					31 419,21									
7-2006-006283	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	31/05/2007		27/07/2008	29 684,00	F		0.0	0.0		A	X	O	A-1
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	28/01/2010		18/04/2011	1 735,21	F		0.0	2.45361		A	X	O	A-1
Total général					1 833 482,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2016											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 104 070,58					89 014,53	38 989,11	0,00	19 238,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 104 070,58					89 014,53	38 989,11	0,00	19 238,75
15-MON193147EUR	N	0,00		5 213,95	1,08	F		5.00779	4 145,71	180,45	0,00	0,00
20-MON203714EUR	N	0,00		27 681,07	1,00	F		4,9	13 509,58	1 356,37	0,00	0,00
21-MON203722EUR	N	0,00		2 563,87	1,00	F		4,9	1 251,27	125,63	0,00	0,00
13-106084500	N	0,00		8 617,71	2,92	R	PIBOR	2.70024	2 840,33	176,73	0,00	0,00
14-106084400	N	0,00		13 804,32	2,92	R	PIBOR	2.66601	4 427,16	286,72	0,00	0,00
12-6857187	N	0,00		24 935,70	4,92	F		3,0	4 696,76	748,07	0,00	0,00
2-2007073	N	0,00		84 203,04	10,25	F		5.05447	6 083,51	3 789,14	0,00	0,00
T05Q09018PR	N	0,00		40 538,61	5,25	F		4.93774	6 150,20	1 520,20	0,00	899,12
4-MON257595EUR/	N	0,00		167 270,09	16,92	F		5.70755	9 839,42	7 911,88	0,00	620,54
5-200901 112968	N	0,00		101 330,97	8,08	F		4.422	9 411,53	4 478,83	0,00	3 724,27
6-2009030	N	0,00		449 546,36	23,17	V		4.09851	11 237,91	16 633,22	0,00	12 838,78
11-T1HY57018PR	N	0,00		178 364,89	10,00	V	EURIBOR	2.72293	15 421,15	1 781,87	0,00	1 156,04
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		61 974,21					30 873,50	0,00	0,00	0,00
16871 Etat et établissements nationaux (total)		0,00		55 379,00					27 689,50	0,00	0,00	0,00
9002242	N	0,00		55 379,00	1,25	F		0,0	27 689,50	0,00	0,00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		6 595,21					3 184,00	0,00	0,00	0,00
7-2006-006283	N	0,00		5 940,00	1,50	F		0,0	2 968,00	0,00	0,00	0,00
10-201001 00301	N	0,00		655,21	2,25	F		2.45361	216,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 166 044,79					119 888,03	38 989,11	0,00	19 238,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 166 044,79					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		126 610,94	126 610,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		120 051,17	120 051,17
1641	Emprunts en euros	116 867,17	116 867,17
1687	Autres dettes	3 184,00	3 184,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 559,77	6 559,77
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 559,77	6 559,77
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	126 610,94	0,00	D001 0,00	126 610,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		634 771,69	III 634 771,69
Ressources propres externes de l'année (a)		68 020,00	68 020,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	38 020,00	38 020,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		566 751,69	566 751,69
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	36 566,00	36 566,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	530 185,69	530 185,69

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	634 771,69	0,00	146 410,17	0,00	781 181,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 126 610,94
Ressources propres disponibles	IV 781 181,86
Solde	V = IV - II (6) + 654 570,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	02	Fctmt	A CROCHE CHOEUR	Associations	800,00
6574	04	Fctmt	APEM DE MONTBERON	Associations	350,00
6574	01	Fctmt	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	200,00
6574	05	Fctmt	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	500,00
6574	06	Fctmt	CAMAIEU	Associations	450,00
6574	07	Fctmt	COMITES DES FETES	Associations	10 000,00
6574	25	Dispositif emploi avenir	DIAM	Associations	4 401,00
6574	08	Fctmt	DIAM	Associations	13 600,00
6574	09	Fctmt	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	19	Fctmt	FNACA	Associations	100,00
6574	10	Fctmt	FOYER RURAL	Associations	5 000,00
6574	21	Fctmt	FULL BOXING MONTBERON	Associations	900,00
6574	24	Dispositif emploi avenir	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	8 801,00
6574	13	Fctmt	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	3 700,00
6574	17	Fctmt	GIROU TRIATHLON	Associations	750,00
6574	12	Fctmt	MONTBERON DANSE	Associations	500,00
6574	14	Fctmt	OSA KOO DO	Associations	2 000,00
6574	20	Fctmt	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	11	Fctmt	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	18	Fctmt	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	23	Fctmt	SENET	Associations	200,00
6574	03	Fctmt	STE DE CHASSE ACCA	Associations	300,00
6574	15	Fctmt	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	800,00
6574	22	Fctmt	TAO CONCEPT	Associations	800,00
6574	16	Fctmt	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	4	4	0	4
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	1	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	6	12	12	3	15
Adjoint Tech Ppal 2ème classe	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint Technique 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint Technique 2ème classe	C	5	5	10	10	0	10
Agent Entretien/Restauration	C	0	0	0	0	1	1
Agent Technique	C	0	0	0	0	1	1
Agent Technique	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	2	3	3	0	3
Adjoint Spec. Ppal 2ème classe Ecole Mat	C	1	0	1	1	0	1
Agent Spec. 1ère classe Ecole Mat	C	0	2	2	2	0	2
FILIERE ANIMATION (i)		3	6	9	9	9	18
Adjoint d'animation 2ème classe	C	3	6	9	9	0	9
Agent d'animation	C	0	0	0	0	6	6
Agent d'animation	N	0	0	0	0	3	3
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		13	15	28	28	12	40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				35 199,58		
Agent d'animation	C	ANIM	321	0,00	Remplacement	CDD
Agent Entretien/Restauration	C	TECH	321	0,00	Remplacement	CDD
Agent Technique	C	TECH	321	0,00	Remplacement	CDD
Agent d'animation	N	ANIM		17 599,79	Emplois Avenir	CDD
Agent Technique	N	TECH		17 599,79	Emploi avenir	CDD
TOTAL GENERAL				35 199,58		

COMMUNE MONTERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2016
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	3 148 000,00	1,577	15,100	0,000	475 348,00	1,577
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 021 000,00	1,590	20,640	0,000	417 134,00	1,590
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	20 200,00	3,867	174,340	0,000	35 217,00	3,867
TOTAL	5 189 200,00	1,590			927 699,00	1,668

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le ,
A Montberon, le 30/03/2016
Le

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Montberon, le 30/03/2016

Date de convocation : 24/03/2016

Les membres du Conseil Municipal,

Andrée ARSEGUET	
Jean-Luc BELLARIVA	
Noël BERAUD	
Corinne BOUCHERON	
Patrick CATALA	
Dominique CAILLAUD	
Gérard COGO	
André DEBAISIEUX	
Sandrine DELMOULY	
Denise ESCAFRE	
Pierre ESCARGUEL	
Dominique FAU	
Monica GARCIA	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Benjamin GOUDERGUES	
Céline LEFORT	
Sylvie MIROUX	
Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	
Bernard ROUSSET	
Amandine RUS	
Thierry SAVIGNY	
Nadia SINNI-LAPEYRIE	
Jean-Claude BRAGATO	
Corine GRUARIN	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2016 et de la publication le 31/03/2016.

A Montberon, le 31/03/2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.17 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.35 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.37 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.38 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.39 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.40 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.41 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.44 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.45 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)